

PRÉVENTION DES DÉGÂTS DE CORVIDÉS

Les corvidés sont des oiseaux très intelligents dont il est **difficile de se protéger lorsque l'on est agriculteur**. Les corvidés causent des dégâts aux parcelles agricoles particulièrement lors des **stades sensibles : lors du semis et avant la récolte**. Les instituts techniques évaluent par exemple les dégâts de corbeaux sur maïs **entre 25 et 45 millions d'euros de perte annuelle**. Quelques techniques peuvent parfois être mobilisées pour tenter de se protéger des dégâts de ces oiseaux, mais elles sont parfois la cause de **tension dans une commune**.

LES ESPÈCES CAUSANT DES DÉGÂTS AUX CULTURES



Corbeau freux



Corneille noire



Pie bavarde



Choucas des tours
(espèce protégée)

LES MOYENS DE LUTTE

Les moyens pour se prémunir des dégâts sont variés mais leur efficacité est limitée :

- Le canon effaroucheur
- Les hauts parleurs
- Le pistolet lance-fusée
- Les épouvantails
- Les cerfs-volants
- Les miroirs
- Des semis sous-couverts
- Des répulsifs chimiques enrobant les semences
- La coordination des semis sur un territoire

DÉCLARER SES DÉGÂTS



Si vous êtes victimes de dégâts ou témoins : pensez à signaler les dégâts via une application très simple d'utilisation. Ces déclarations sont utiles afin de mesurer et justifier les mesures de gestion de ces animaux.



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
chambres-agriculture.fr



Vous souhaitez en savoir plus ?
Contactez votre Chambre
d'agriculture



LES CANONS EFFAROUCHEURS

Les canons effaroucheurs et autres moyens sonores sont **parmi les plus efficaces** mais causent de réelles tensions dans les communes entre habitants.

Les agriculteurs sont **soumis à un cadre réglementaire d'utilisation** des canons effaroucheurs en accord avec le Code de la santé nationale.

Si l'utilisation de ces canons vous dérange n'hésitez pas à **en discuter avec l'agriculteur**, mais soyez conscient que les canons sont utilisés par nécessité, que le bruit gêne tout autant l'agriculteur et que l'utilisation est faite sur une **courte période** très sensible de vulnérabilité des cultures.



Pour d'autres infos sur les espèces ?

Contactez votre Fédération Départementale des Chasseurs, riche de connaissances et d'informations sur ces espèces et les moyens de régulation en cours.